



CA du 14/06/10
à 21H
au café en face du stade

Relevés de décisions

Présents :

Frédérique DAVID (Secrétaire)
Malika DAOUD (Trésorière)
Fabrice GUEREMY (Président)
Jean LAMERENX (Vice-président)

Sylvain CUYALA
Téo GASCARD (rédacteur)
Jean-Marc GEIDEL
Aymeric MESA-JUAN
Sandra NEGRONI

avec la participation de Jean-Jacques MINNE et Dominique GUIGUEN pour le point 2 de l'ordre du jour.

Les points à l'ordre du jour discutés lors de ce CA sont les suivants :

Ordre du jour	Décision
<p>1 – Bilan financier Malika présente l'état des comptes. Au 31/05/2010, le club présente un solde créditeur de 5 346.63 €. <u>Du côté des sorties :</u> environ 1 200 € de dépenses diverses doivent encore être débitées, à savoir : inscriptions aux courses Handicap international, TIP, Marathon relais Choisy, frais d'interprétariat AG, autres frais divers (fête de fin d'année...) <u>Du côté des rentrées :</u> la Mairie de Paris vient de nous notifier qu'elle nous avait octroyé une subvention de 1 400 € pour la saison 2009-2010. Quelques tenues ont été également vendues et doivent encore être encaissées. A la fin de la saison 2009-2010, le club devrait présenter un solde créditeur d'environ 5 500 €.</p>	<p>Ce point n'appelle pas de vote.</p>
<p>2- Inscription au Club – Saison 2010-2011 Après discussion et concertation avec les entraîneurs, voici les décisions qui ont été prises par le CA pour la saison 2010-2011 concernant les inscriptions. Certaines de ces décisions s'inscrivent dans la volonté du Club d'assurer une bonne qualité d'accueil et d'encadrement des entraînements des différents groupes.</p> <p><u>2.1. Concernant le nombre des inscrits</u> Le CA décide de ne pas fixer de numerus clausus à la rentrée. Chaque semaine, les entraîneurs informeront les membres du CA de leur capacité d'accepter ou pas de nouvelles adhésions en fonction des coureurs déjà inscrits et à jour de leur cotisation. Quand il sera décidé que le nombre maximum d'athlètes est atteint, une liste de réserve sera établie. Le cas échéant, et après accord des entraîneurs, les athlètes mis en réserve pourraient être rappelés.</p> <p><u>2.2. Concernant les nouveaux débutants</u> Pour les nouveaux adhérents débutants, il a été décidé de fixer les deux critères suivants permettant de les inscrire :</p> <p>A. savoir courir sans s'arrêter pendant 20/30 minutes (1 tour de lac) B. s'engager dans les premiers temps à une certaine assiduité (1 VMA + 1 footing de récupération par semaine).</p> <p>Pour aider les entraîneurs des groupes 2 et 3 pendant la période traditionnelle d'accueil de nouveaux en grand nombre en septembre/octobre, il a été décidé d'essayer de mettre en place un système de parrainage avec 3/4 référents. Ces « référents », sur la base du volontariat, seraient chargés de soulager les entraîneurs en début de saison en assurant l'accueil et l'accompagnement de ces nouveaux selon les recommandations définies par l'entraîneur. Sandra, en lien avec Jean-Jacques, est chargée de coordonner la mise en œuvre de ce point.</p>	<p>Toutes ces propositions sont adoptées à l'unanimité.</p>

<p><u>2.3. Concernant les tarifs</u> Les tarifs de la saison 2010-2011 restent inchangés. Trois types d'inscription possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - LEO Lagrange à 50€ - FFA Athlé Running à 60 € - FFA Athlé Compétitions à 100€ <p>Rappel : Le choix de la Licence FFA Compétition n'a de sens que pour les athlètes qui peuvent réaliser les minima qualificatifs pour les Championnats de France. Sinon, la FFA loisir est largement suffisante.</p> <p><u>2.4. Concernant la période des inscriptions</u> Les inscriptions démarreront la première semaine de septembre (ouverture du site FFA). Les dossiers complets seront à remettre en priorité à Frédérique ou Thierry-Olivier chargés des inscriptions.</p> <p>Nouveauté 2010-2011 ! Les adhérents de la saison actuelle ont jusqu'au 30 septembre pour se réinscrire. Date limite d'inscription. Passée cette date, une majoration de 20 € leur sera appliquée. Cette décision vise à accélérer les inscriptions des renouvellements (pour connaître précisément et rapidement la capacité du club à accueillir de nouveaux adhérents et à faciliter le travail de la secrétaire) (cf. point 2.1. Nombre des inscrits).</p>	<p>Rappel : Le dossier complet comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fiche d'inscription, - un certificat médical de moins de trois mois portant la mention qu'il n'y a « pas de contre-indications à la pratique de la course à pied en compétition », - un chèque correspondant à tarif de son inscription.
<p>3- Courses financées par le Club – Saison 2010-2011 Pour la prochaine saison, le Club propose aux athlètes de participer aux courses suivantes :</p> <p>-> Les tournantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ekiden Saint-Quentin en Yvelines – 03 oct 2010 - Ekiden de Taverny – 17 oct. 2010 - Ekiden de Choisy le Roi – mars 2011 - Un Trail (à définir) - un Cross (à définir) – nov/déc 2010 <p>-> les traditionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Course en couple de la Saint-Valentin – fév. 2011 - Handicap International –mai 2011 - TIP / FSGL - mai 2011 - Marathon relais en équipe (Choisy) – fin juin 2011, course suivie du traditionnel pique-nique du Club. <p>-> celles pour se faire bien voir des entraîneurs Il y en aura trois. Elles seront définies par les entraîneurs eux-mêmes.</p>	<p>Ce point est adopté à l'unanimité.</p>
<p>5- Entraînement commun ACF / Front runners (FR) Comme nous l'avions indiqué lors de CA précédents et de la dernière AG, ACF a opéré un rapprochement avec le club des FR. Ce rapprochement s'inscrit dans une volonté plus large de marquer notre appartenance au mouvement gay et lesbien ; cette volonté s'était concrétisée l'année dernière par notre adhésion à la FSGL. Nos deux club portent à la fois des valeurs et des philosophies d'entraînement qui sont complémentaires. Jean était chargé de préparer les conditions de cet entraînement commun.</p> <p>Après avoir discuté, nous avons convenu qu'à l'avenir, il serait souhaitable qu'une personne chargée d'un dossier important (et notamment dans le choix des dates et de la logistique) expose au CA son projet de façon à ce qu'il soit adopté et porté le plus collectivement possible.</p>	<p>Ce point n'appelle pas de vote.</p>
<p>6- Site Internet Le groupe de travail chargé de réfléchir à la refonte du site actuel continue ses travaux. Il se réunira le 15 juin. Il est envisagé que les évolutions et les orientations du site remodelé puissent être présentées aux autres membres du CA très prochainement.</p>	<p>Ce point n'appelle pas de vote.</p>